

[Texte]

Mr. Woolliams: Unfortunately some of us, and I mean this seriously and I appreciate—I would sit until 1.00 p.m. normally, but I did agree to meet people that it is important for me to meet for other proceedings that are going to take place at 12 o'clock and I think you have to cooperate. We are not going to finish.

The Chairman: Would you be prepared, Mr. Woolliams, to move your amendments and have them dealt with now?

Mr. Woolliams: I think I have to speak to them a little.

Mr. Ouellet: Mr. Chairman, Mr. Woolliams said that he has to leave, that he has an appointment. I do not think he should put his motion now and leave after doing this. I think we should adjourn until 3.30 p.m., if it is agreeable to the Committee, or pass right away if there is no objection to Clause 14.

Mr. Woolliams: No, I cannot do that.

The Chairman: It is a most important matter. We have sat here since 9.30 a.m. and I was hoping we could finish by 1.00 p.m., but I think in the interests of justice we should adjourn until 3.30 p.m. would you try to be here right at 3.30 p.m. so that we can start right on time.

AFTERNOON SITTING

• 1540

The Chairman: Gentlemen, we have a quorum; your attention, please.

An hon. Member: Will the Minister be here?

The Chairman: I think he will be here shortly.

Mr. Valade: I have a letter here which Professor Mewett wrote to Mr. Philip Cooper, 2002 Arch Street, Ottawa, regarding the words "health" and "life". In this letter Professor Mewett explains further what he said in this Committee. I would like the Chair to have this letter reproduced and distributed to members of the Committee.

The Chairman: Yes, that will be fine.

Mr. Valade: Thank you.

On Clause 14—Killing child.

[Interprétation]

M. Woolliams: Je suis très sérieux dans ma demande, je resterais bien jusqu'à une heure. J'ai d'autres gens à rencontrer, il est très important que je les voie avant une autre réunion. Je pense qu'il faut que tout le monde collabore. Nous ne pourrions pas terminer de toute façon.

Le président: Seriez-vous disposé à présenter vos amendements? Pour qu'on en traite dès maintenant.

M. Woolliams: Il faudrait tout de même que je leur en parle un peu.

M. Ouellet: Monsieur le président, monsieur Woolliams a dit qu'il doit quitter parce qu'il a rendez-vous. Je ne pense pas qu'il puisse présenter sa motion pour nous quitter tout de suite après. A mon avis, nous devrions lever la séance et reprendre à 15 heures 30, si le Comité n'y voit pas d'inconvénient, ou passer tout de suite à l'article 14, s'il n'y a pas d'objection.

M. Woolliams: Je ne peux pas le faire.

Le président: C'est une question extrêmement importante. Nous sommes ici depuis 9 heures 30. Je pensais qu'on pourrait finir vers 13 heures, mais je pense que dans l'intérêt de la justice nous devrions lever la séance et reprendre à 3 heures 30. Tâchez d'être à l'heure, s'il vous plaît, de façon à ce qu'on puisse commencer à temps.

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

Le président: Messieurs, nous avons quorum. Votre attention, je vous prie.

Une voix: Est-ce que le ministre sera présent?

Le président: Je crois qu'il arrivera très bientôt.

M. Valade: J'ai en ma possession une lettre du professeur Mewett, adressée à M. Phil Cooper, 2002, rue Arch, Ottawa, au sujet des mots «santé» et «vie». Dans sa lettre, le professeur Mewett explique un peu plus en détail ce qu'il avait dit au Comité et j'aimerais que le président la fasse imprimer et la distribue aux membres du Comité.

Le président: Très bien, nous allons le faire.

M. Valade: Merci.

Sur l'article 14—Fait de tuer un enfant.